

20. LANLEFF

La commune de Lanleff est implantée sur un méandre du Leff. Le centre historique se structure autour du « Temple » et son église. Des développements plus récents sont à noter le long de la rue Tossen Babuen.

Une aire de stationnement et les équipements existants sont installés au sud de la RD21. Afin de développer son attractivité, la commune souhaite transférer la salle polyvalente et étendre l'offre de stationnement de ce site.

La centralité s'inscrit dans un paysage à dominante naturelle et agricole dont les points de vue, boisements, bocage et cours d'eau sont à préserver. Les murs en pierres délimitant les espaces publics et privés doivent être conservés afin de conforter l'identité du centre-bourg. Cette qualité paysagère est mise en avant avec les sentiers de randonnées à préserver qui traversent le centre-bourg.

L'urbanisation aux abords du « Temple » est limitée pour préserver l'identité des lieux. Afin de conforter le tissu urbain traditionnel, les éléments architecturaux structurants du bourg doivent être préservés (murets, constructions traditionnelles, ...) et une attention particulière est portée aux projets de réhabilitation du bâti existant, aux nouvelles constructions en dents creuses et aux extensions urbaines.

